

Un programme départemental pour la lecture des collégiens :

→ L'EXEMPLE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'HÉRAULT

MÉLANIE VILLENET-HAMEL

Médiathèque départementale de l'Hérault
mvillenethamel@cg34.fr

Titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, conservateur territorial des bibliothèques, Mélanie Villenet-Hamel est depuis 2005 directrice de la médiathèque départementale de l'Hérault. Elle a notamment participé à l'ouvrage Concevoir et construire une bibliothèque, Ministère de la Culture / Éditions du Moniteur, 2011.

Avec la collaboration de

AGNÈS DEFRANCE

Médiathèque départementale de l'Hérault

La plupart des bibliothèques départementales ont développé une offre de service spécifique en direction des collégiens, à mesure que, dans un souci de lisibilité de l'action départementale, les différents services se sont structurés autour des compétences obligatoires. Les bibliothèques départementales ont donc progressivement investi le travail en direction des publics spécifiques liés aux compétences obligatoires, parallèlement à leur travail de fond en direction des équipements municipaux de lecture publique. On a pu ainsi assister au développement de programmes dédiés à la petite enfance, aux collèves, aux personnes âgées, aux publics de l'insertion... La proximité professionnelle avec les documentalistes a achevé de faire des collégiens un public captif privilégié. Les actions peuvent prendre plusieurs formes, en direct dans les établissements ou en dehors du collège, dans une bibliothèque ou sur une manifestation départementale. Il peut s'agir de prix de lecteurs, d'ateliers et de concours d'écriture, de rencontres d'auteurs, ou encore d'un travail particulier sur les collections, de prêts de livres, de constitution de fonds spécifiques pour certains collèves, en lien avec leurs projets et leurs spécificités, d'expérimentations sur les ressources numériques... La nature et l'échelle du travail mené dépendent fortement de la taille du département, qui conditionne logi-

quement le nombre de collèges, mais aussi, dans de nombreux cas, les ressources humaines qualifiées affectées à la bibliothèque départementale.

Les propositions mises en œuvre à la médiathèque départementale de l'Hérault sont le fruit d'une démarche progressive entamée il y a plus d'une décennie et qui se caractérise par une constante adaptation aux partenaires et aux évolutions des pratiques et des publics.

La création du service, dans une bibliothèque départementale en plein essor

Au début des années 2000, les bibliothécaires jeunesse ont commencé à répondre à la demande des documentalistes ou des professeurs de lettres, au cas par cas, et la plupart du temps sous la forme de défis lecture, de soutiens ponctuels à des participations au prix des Incorruptibles ou encore de prêts complémentaires pour le fonds des CDI.

L'équipe d'alors a souhaité donner plus de cohérence à son action en direction des collégiens et, dans le même temps, rationaliser les ressources affectées à ces activités. Le dispositif des emploi-jeunes (recrutés sur la base d'un DUT métiers du livre) a constitué une véritable opportunité

pour créer un service à part entière, doté de véritables moyens, humains et financiers.

Dans l'Hérault, nous avons choisi de travailler en associant les documentalistes, mais aussi les bibliothèques municipales, de manière à ce que nos propositions en direction des collèges ne s'opposent pas à notre travail avec les territoires, et en travaillant de manière horizontale, avec des comités de pilotage mixtes pour favoriser l'appropriation et la co-construction.

Les années 2000 à 2005 ont été marquées par une très forte implication au sein même des établissements via des interventions sur site mensuelles. Il s'agissait aussi de positionner la bibliothèque départementale comme centre de ressources pour les CDI et les équipes éducatives. Des propositions liées à la valorisation de la littérature de jeunesse contemporaine ont permis la mise en place d'ateliers de lecture, co-animés par les bibliothécaires de la bibliothèque départementale, le documentaliste et parfois le professeur (lettres, histoire-géo ou langues). Ces propositions ont toujours été accompagnées de sélections thématiques et le prêt dans les collèges s'est alors généralisé. Le travail partenarial a conduit à une meilleure identification des besoins. Il a par ailleurs mené à la construction de l'offre départementale en réponse aux besoins des collèges mais aussi en complémentarité, de manière à positionner le CDI comme outil pédagogique au sein de l'établissement (mission initiale) et comme passerelle avec la bibliothèque de proximité (volonté d'ouvrir le collège sur la vie communale). Les moyens financiers dégagés pour la création de ce service ont permis de financer, pour chaque dispositif, des rencontres d'auteurs. Nous avons ensuite proposé des ateliers d'écriture, animés par des auteurs, des scénaristes de BD... complétés par des interventions d'illustrateurs. Au bout de quatre ans, le service de la BDP a été suffisamment reconnu et identifié pour que nous envisagions un autre mode d'intervention nous permettant de rationaliser le travail. Pendant deux ans, nous avons travaillé à cette réorganisation, en concertation avec les documentalistes et les inspecteurs pé-

dagogiques; cette transversalité a toujours cautionné le positionnement de la BDP et son expertise en matière de littérature de jeunesse et de ressources documentaires.

Une décennie de développement

De 2005 à 2012, l'offre aux collèges s'est structurée et consolidée, jusqu'à s'implanter durablement dans l'offre culturelle à destination des collégiens.

Des partenariats

Les collections, qui sont au cœur des échanges entre bibliothèques départementales et collèges, restent bien entendu un élément fondamental de notre offre en direction des CDI. Aucune série n'est mise à disposition des enseignants; en revanche, de nombreuses collections sont prêtées au fil des besoins. Par ailleurs, sur plusieurs années, des fonds «collèges» composés d'usuels ont été créés dans toutes les bibliothèques municipales des communes dans lesquelles se trouvait un collège. L'articulation bibliothèque municipale/collège est fondamentale et, nous le verrons, dans chacun de nos dispositifs à destination des collégiens, nous nous efforçons de mettre en place une déclinaison pour les bibliothèques municipales, et inversement. L'écueil de la substitution dans l'intervention directe est très présent à l'esprit des équipes de la médiathèque départementale et, quand les associer n'est pas possible, les équipements de lecture publique du territoire sont *a minima* informés des ateliers au collège, ou de la sélection d'un élève du collège pour le prix des Collégiens, par exemple.

Un partenariat a été mis en place avec le CDDP¹, et consiste à utiliser les circuits d'acheminement des ouvrages réservés par les lecteurs des bibliothèques municipales pour livrer les ouvrages réservés par les enseignants des collèges en dehors

1. Centre départemental de documentation pédagogique.

de Montpellier dans la bibliothèque municipale de la commune concernée, là encore dans l'objectif assumé de faire de la bibliothèque municipale un partenaire systématique et incontournable.

Les collections des CDI ont par ailleurs fait sur la période l'objet d'une attention précise, en lançant, d'une part, une étude sur l'état des collections des CDI, avec un comité de pilotage impliquant la Direction de l'éducation du conseil général et l'inspection académique. D'autre part, une liste type du fonds de base des collèges a été élaborée conjointement. Elle permettait, à cette période où un à deux collèges ouvraient chaque année, aux documentalistes fraîchement nommés de commencer très vite leurs commandes de livres. Par ailleurs, et parce que le comité de pilotage avait pointé le délai très important qui s'écoulait entre l'ouverture des collèges et la mise à disposition des premiers ouvrages, la médiathèque départementale a acquis et équipé ce fonds de base et l'a mis à disposition de chaque collège à son ouverture, pour l'année scolaire entière.

Dans la droite ligne de ce travail partagé, nous avons consolidé nos relations avec les documentalistes en participant à leurs réunions de bassin et en les invitant au comité départemental de lecture jeunesse.

Le partenariat, engagé, on le voit, depuis plusieurs années, a permis d'enrichir les collections des CDI, de faciliter les rencontres avec des auteurs et de valoriser le rôle fédérateur du CDI au sein de l'établissement.

De la littérature

Concernant la sensibilisation à la littérature, le premier axe de travail a consisté à développer les rencontres d'auteurs, en s'appuyant fortement sur le prix des Incorruptibles. La participation de la médiathèque départementale portait sur la fourniture de livres pour les bibliothèques municipales souhaitant participer, ainsi que sur l'organisation de rencontres d'auteurs pour celles qui en faisaient la demande. Dans les collèges, aux rencontres d'auteurs s'est ajoutée la finale

départementale du prix des Incorruptibles, organisée avec le libraire partenaire dans des domaines départementaux. Ateliers, moments de convivialité et d'échange avec les auteurs se succédaient sur une journée entière. Cette finale départementale a rassemblé, les dernières années, près de 300 jeunes. La coordination de la participation au prix des Incorruptibles a été abandonnée parce que le dispositif s'essouffait un peu sur ce modèle, et qu'enseignants et bibliothécaires souhaitaient expérimenter d'autres formats de rencontres d'auteurs. La préfiguration du bâtiment pierresvives et la création du prix des Collégiens ont assuré cette transition.

À la même période, un partenariat avec « Le Champ de lire », une association héraultaise fortement liée au Théâtre de Clermont l'Hérault, a amené l'opportunité de s'inscrire dans un concours international de création porté par une fondation néerlandaise, Poem Express. Le principe était simple : proposer à des jeunes, en individuel ou en groupe, de réaliser des poèmes affiches, qui étaient ensuite exposés, les meilleurs étant sélectionnés pour l'exposition internationale itinérante dans tous les pays participants. Chaque année, le domaine départemental de Restinclières accueillait cette exposition internationale que les classes venaient découvrir successivement pendant un mois. Cette visite d'exposition était assortie

d'ateliers de création et de découverte de la poésie. À ce fort appui logistique, la médiathèque départementale ajoutait une coordination très importante préalable et, surtout, l'organisation d'une formation pour les enseignants et les bibliothécaires qui souhaitaient s'impliquer dans la participation au concours, ainsi que d'une tournée poétique dans les bibliothèques et médiathèques, et en collège naturellement. Au cours de l'année, des Actions éducatives territorialisées (AET), dispositif transversal du département de l'Hérault pour la sensibilisation aux différentes disciplines artistiques, culturelles, sportives, pouvaient compléter l'offre, une AET « Poem Express » ayant rapidement été mise en place.

Les AET, entièrement financées par le conseil général et pilotées par le département de l'Éducation, sont toutes conçues de la même manière : une direction opérationnelle (médiathèque, archives, patrimoine, etc.) ou une association liée au département (Hérault Sport, Hérault Musique et danse) construit un parcours, autour de la lecture pour ce qui nous intéresse ici, reposant sur la participation d'un intervenant extérieur, auteur, poète, comédien... L'originalité de l'action réside dans la durée, les élèves suivant plusieurs séances réparties dans l'année, et dans la possibilité de faire entrer durablement de nombreux intervenants culturels dans les col-

lèges, plusieurs classes pouvant suivre des AET différentes dans le même collège.

Assez rapidement, une AET lecture, a été créée, reposant assez classiquement sur la lecture de textes assortie de rencontres d'auteurs, renforcée par l'AET « Poem Express », qui permettait de travailler sur la poésie et les arts plastiques, alliance au cœur du projet.

La Comédie du livre

Parallèlement à ces projets reposant sur le partenariat avec des associations locales, nationales et internationales, la médiathèque départementale a été sollicitée pour participer à la Comédie du livre, un grand salon du livre se déroulant à Montpellier. Nous nous sommes concentrés sur le public collégien et avons articulé notre stand autour de l'invitation de deux auteurs en lien avec le pays invité. Une exposition d'originaux, elle aussi dans le thème retenu pour la Comédie du livre, était présente sur le stand, avec la participation de l'illustrateur. Le vendredi, des classes rencontraient les auteurs, tandis que le samedi et le dimanche étaient consacrés au grand public.

Assez rapidement, nous avons créé le prix départemental des Collégiens, notre seul dispositif ne reposant pas sur le groupe-classe mais sur

une participation spontanée de jeunes passionnés de lecture. À travers un appel à candidature diffusé dans les CDI des collèges et les bibliothèques, les jeunes sont invités à envoyer un courrier expliquant leurs motivations pour participer au concours. Les trente jurés (quinze en 6^e/5^e et quinze en 4^e/3^e) reçoivent ensuite cinq livres dont ils débattent au cours de trois regroupements. Le vote final détermine les deux auteurs distingués, qui reçoivent leur prix (3 000 € par lauréat) pendant la Comédie du livre, avant de débattre avec leurs jeunes lecteurs. Depuis la création du prix, ce sont les deux auteurs lauréats qui sont invités sur le stand pendant toute la durée de la Comédie du livre, aux côtés d'un seul auteur lié à la thématique générale. À plusieurs reprises pendant toute l'année qui suit, et jusqu'à ce que deux autres auteurs soient lauréats, les auteurs du prix reviennent pour des rencontres dans les collèges, et créent un véritable lien avec les collégiens héraultais. Ce dispositif remplace les rencontres du prix des Incorruptibles et permet un travail sur la durée, avec des auteurs choisis par les jeunes eux-mêmes.

Le programme poésie

L'arrêt du programme Poem Express par le partenaire historique, l'association «Le Champ de lire», faisant suite à l'abandon de la participation au prix des Incorruptibles, a conduit l'équipe des médiations à repenser l'ensemble de sa proposition en direction des collégiens.

La demande des documentalistes restant très axée sur la poésie, et l'équipe de la médiathèque étant consciente de la faiblesse de l'offre globale de sensibilisation dans ce domaine, nous avons mis en place un programme reposant sur la découverte de poèmes et de courants poétiques puis la mise en voix par un ou plusieurs comédiens, choisis dès l'inscription dans le projet parmi trois compagnies locales de très bon niveau. Ce programme se décline sur plusieurs mois et permet aux élèves de bénéficier de plusieurs rendez-vous poétiques au cours de l'année (lectures

poétiques, ateliers d'écriture et petite forme théâtrale). Cette action a très rapidement convaincu les enseignants, qui ont été nombreux à souhaiter en bénéficier.

À la même période, le chantier pierresvives prenant une réelle envergure, une «Maison du projet» a été installée sur le chantier et a permis de faire émerger une offre pierresvives, alliant les savoir-faire et les cœurs de métier des archives départementales, de la médiathèque départementale et de Hérault Sport, tout en réservant une large place au travail transversal sur l'architecture. Cette offre multiple dans la Maison du projet, dans le quartier et dans le département auprès du grand public, mais aussi de manière très appuyée en direction des collégiens, nous a permis de développer nos propositions hors des collèges et en transversalité avec nos collègues liés à pierresvives.

Ce renouveau dans nos pratiques était presque concomitant avec la nécessité de régénérer deux dispositifs phares, l'offre poésie et les rencontres d'auteurs, ce qui fut finalement pour nous l'opportunité d'être au cœur du changement, plutôt que de nous adapter à celui-ci.

L'offre collège aujourd'hui

Une série de contraintes externes ont, on l'a vu, conduit à l'arrêt de programmes bien implantés, à un moment où ils étaient en pleine consolidation. Dans le même temps, le projet d'établissement de pierresvives permettait d'explorer d'autres champs d'action, un autre mode de travail avec les documentalistes.

Cinéma et presse

La médiathèque départementale propose ainsi, avec l'ouverture du bâtiment pierresvives, de nouvelles offres culturelles en direction des collèges du département. Ces propositions ont été pensées en fonction des spécificités de la médiathèque ouverte aux publics dans le bâtiment et qui constitue un outil inédit pour un site central de mé-

diathèque départementale. La presse et le film documentaire y font l'objet d'un travail très particulier, aussi ces thématiques ont-elles été spécifiquement déclinées pour les collégiens.

Nous proposons un cycle en deux temps de projection de films documentaires se déroulant dans pierresvives mais aussi dans les collèges. Dans pierresvives, une première projection se déroule dans l'auditorium. Elle est suivie par un échange avec le réalisateur et son équipe. Une découverte des métiers et des ateliers de démonstrations techniques poursuivent cette rencontre. Dans le collège, une seconde projection d'un autre film est suivie d'une analyse du film par le vidéothécaire de la médiathèque départementale. La médiathèque départementale met à disposition du collège un fonds complémentaire de livres et de films documentaires

La médiathèque départementale propose également un cycle de découverte de la presse et de ses métiers se déroulant, là encore, dans pierresvives et dans les collèges. Il consiste en un premier temps de découverte de l'exposition de dessins de presse «Cartooning for Peace» – dans pierresvives et lors de rencontres avec des dessinateurs de presse. Les collèges inscrits participent ensuite à la création d'une exposition collective restituant leurs rencontres et leur sensibilisation aux métiers de la presse... L'exposition sera présentée dans la médiathèque pierresvives et dans les collèges. Un dessinateur de presse se rendra dans le collège pour rencontrer les élèves et les sensibiliser à la presse et ses métiers. Un fonds complémentaire de livres documentaires sur la thématique de la presse est mis à disposition des collèges participants.

D'autres projets

Un premier colloque sur le thème «Filles/garçons : quelle place dans la littérature ado?» sera organisé en avril 2013. Ce colloque se déclinera sur trois journées s'adressant à différents publics, la première journée étant consacrée à des rencontres d'auteurs (dont les auteurs du prix des Collégiens 2012) dans des collèges du

département et dans pierresvives, le deuxième jour proposant une journée conférence à destination des professionnels du livre et tout professionnel intéressé par la thématique du colloque, une rencontre des auteurs lauréats du prix des collégiens se tenant le troisième et dernier jour dans la médiathèque pierresvives.

La proposition, plus ancienne, autour de la sensibilisation à la littérature jeunesse s'articule désormais autour de trois temps forts se déroulant dans le collège, dans pierresvives et sur la Comédie du livre.

Le premier rendez-vous est un temps de rencontre avec un auteur en lien avec la thématique annuelle de la Comédie du livre dans l'enceinte du collège. La médiathèque départementale prête des ouvrages de l'auteur dans les collèges pour préparer cette rencontre. Le deuxième rendez-vous réside dans une participation au colloque sur la littérature et les adolescents en avril dans pierresvives. La classe assistera à la journée du vendredi et échangera avec les auteurs et invités du colloque. Le troisième rendez-vous sera un temps de visite et d'échange avec un acteur de la chaîne du livre sur le salon littéraire proposé par la médiathèque départementale, dans le cadre de la Comédie du livre à Montpellier.

Alors que nous nous apprêtons à lancer un travail sur les tablettes avec quelques bibliothèques et médiathèques municipales du département, la médiathèque départementale a proposé à l'inspection académique et à quatre collèges test de l'Hérault de participer à une expérimentation sur l'utilisation de tablettes numériques, afin de compléter ce travail et de confronter les usages en collège et en bibliothèque publique. Les CDI des collèges Les Escholiers de la Mosson (à Montpellier), Les Pins (à Castries), Jean Moulin (à Sète) et Olympe de Gouges (à Loupian) ont été choisis pour tester et expérimenter trois tablettes numériques différentes et une liseuse.

Cette expérimentation d'une durée d'une année scolaire et demie (les tablettes ont été remises en cours d'année scolaire) s'est donnée pour objectif de permettre aux documen-

talistes de découvrir de nouveaux supports autour du livre, de l'écrit et, plus largement, de l'univers culturel, de s'approprier de nouveaux outils, d'accompagner les jeunes dans une pratique de ces nouveaux supports, et de faire bénéficier les CDI des collèges des nouvelles technologies présentes dans pierresvives, qui se pense aussi comme un centre de ressources pour les partenaires de la médiathèque départementale, dont les CDI des collèges. Un comité de pilotage, rassemblant le doyen des inspecteurs pédagogiques régionaux, les documentalistes des collèges, le directeur du centre départemental de documentation pédagogique et la médiathèque, a été constitué. Le résultat de l'expérimentation devrait donner lieu, *a minima*, à la création d'outils collaboratifs à destination des documentalistes et des bibliothécaires, et d'une veille partagée. Elle se poursuivra à travers des échanges de pratiques.

Nous avons également pris part à la conception, depuis octobre 2012, chaque lundi en période scolaire, du « Voyage au centre de pierresvives ». Il s'agit de faire découvrir de manière ludique et pédagogique à des collégiens, sur quatre heures d'animation, les différents espaces du bâtiment pierresvives et leurs fonctions. Les missions, les services et l'offre proposés par les quatre entités réunies au sein de pierresvives leur sont présentés, dans l'objectif de donner envie aux enseignants et aux élèves, soit dans le cadre scolaire, soit à titre individuel, de revenir et d'utiliser les services et l'offre proposés par pierresvives.

Pour la médiathèque départementale, les thèmes forts mis en avant par les bibliothécaires du service médiation et par les bibliothécaires de la médiathèque pierresvives, sont le travail sur le numérique et le jeu vidéo, la mise en valeur du film documentaire, le travail sur la presse, le prix des Collégiens, mais aussi l'ensemble de l'offre collèges.

Il est à noter que l'ensemble de cette offre renouvelée s'accompagne d'un dispositif de prise en charge totale ou partielle des transports des collégiens sur pierresvives.

Le travail en direction des CDI des collèges et des collégiens repose sur une structuration dans la durée, et sur un refus de la dispersion, au profit de thématiques identifiées et mises en valeur pour la médiathèque départementale et plus largement pierresvives. Ces thématiques, partagées et travaillées avec nos partenaires, sont lisibles pour les collégiens, les enseignants et les familles. Il arrive que l'on nous demande de manière appuyée de développer un projet à la carte, nous confrontant à la nécessité d'accepter de ne pas pouvoir tout faire, tout comme nous devons régulièrement refuser des classes pour tel ou tel dispositif, déjà complet. La rançon de la structuration de l'offre, par rapport à une demande dispersée et plus quantitative que qualitative, est bien l'acceptation de ne pas couvrir chaque année, pour chaque dispositif, l'ensemble des collèges. En revanche, l'implication des enseignants dans chacun de nos projets, leur satisfaction ainsi que celle de leurs élèves confirment que la quête du sens et de la cohérence des offres entre elles, à l'échelle de la médiathèque départementale et de l'établissement pierresvives, est un gage de qualité. ●

Février 2013